AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION Nº CA26 20 0416 (PP-31-1) VISANT À MODIFIER LA RÉSOLUTION PP-31 RELATIVE À L'AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT SITUÉ AU 1111, RUE LAPIERRE (LOT 6 380 807) AFIN D'AUTORISER LES MODIFICATIONS APPORTÉES AU BÂTIMENT MODULAIRE LORS DE SA RÉALISATION

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes intéressées que :

Le conseil a adopté à sa séance du 2 novembre 2026, le projet de résolution portant le numéro CA26 20 0416 (PP-31-1) visant à modifier certaines dispositions de la résolution CA24 20 0205 concernant le stationnement et des escaliers extérieurs et ce, malgré les dispositions prévues au Règlement de zonage nº 2098 afin d'autoriser les travaux réalisés sur le bâtiment modulaire situé au 1111, rue Lapierre (lot 6 380 807).

Une assemblée de consultation publique aura lieu le 25 novembre 2026, à 18 h, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera le projet de résolution CA26 20 0416 (PP-31-1) ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de résolution peut être consulté au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 13 novembre 2026.

Simon Provost-Goupil
Secrétaire d'arrondissement